



Les associations économiques d'ex-combattants en République du Congo

Microprojets collectifs et création de revenus



Dr. Natacha Lemasle

© 2012 Banque internationale pour la reconstruction et le Développement / Banque mondiale
1818 H Street NW
Washington DC 20433
Téléphone : 202-473-1000
Web : www.worldbank.org, www.tdrp.net
Tous droits réservés

Cette étude a été produite dans le cadre du Programme transitionnel de démobilisation et réintégration (TDRP). Les observations, interprétations et conclusions qui y sont exprimées présentées ici sont uniquement celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale ni des pays que ceux-ci représentent, ou bien les vues des bailleurs du TDRP.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent rapport n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Droits et licences

Pour tout renseignement sur les droits et licences concernant cette étude, envoyez votre demande, par courrier, à l'adresse suivante : Office of the Publisher, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; par télécopie, au 202-522- 2422 ; ou par courriel à l'adresse : pubrights@worldbank.org

Couverture : Duina Reyes
Photos: Natacha Lemasle



Programme transitionnel de démobilisation et réintégration

Les associations économiques d'ex-combattants en République du Congo

Microprojets collectifs et création de revenus

Mai 2012

Dr. Natacha Lemasle

Table des matières

Remerciements	1
1. Introduction.....	2
1.1 Contexte et objectifs	2
1.2 Méthodologie et limitations	3
2. Microprojets collectifs ou microprojets individuels ?	5
2.1.Des catégories mouvantes	5
2.1.1 Du collectif à l'individuel et vice versa	5
2.1.2 Quelle durabilité pour les microprojets collectifs ?	6
2.2. Microprojets collectifs ou microprojets individuels : l'importance du choix	7
2.2.1 Le rôle central de la confiance	7
2.2.2 Tirer le meilleur parti du capital social existant	8
2.3 Microprojets collectifs et individuels : quels rôles pour les conjoints ?	8
3. Groupements d'ex-combattants et création de revenus	10
3.1 Limiter le nombre de membres pour faciliter la gestion du groupement	10
3.2 Surmonter les obstacles à la création de revenus	11
3.2.1 Appui financier et accès au microcrédit.....	11
3.2.2 Encadrement et suivi.....	12
4. Microprojets collectifs et réintégration sociale : une occasion manquée ?.....	13
4.1 Inclusion limitée des membres de la communauté	13
4.2 Transmission du savoir	14
Conclusion.....	15
Bibliographie Sélective	17

Remerciements

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à cette étude et nous ont généreusement accordé de leur temps pour nous faire partager leur expérience. Notre gratitude va tout d'abord aux 99 membres des 21 microprojets que nous avons rencontrés, ex-combattants et membres des communautés, qui ont accepté de partager leur expérience de la vie associative.

Cette étude menée par Natacha Lemasle sous la direction de Bernard Harborne et Aki Stavrou et financée par le Programme transitionnel de Démobilisation et Réintégration (TDRP), a bénéficié du soutien et des conseils de nombreux collègues de la Banque mondiale, en particulier Benjamin Burckhart.

Nous tenons également à remercier les nombreux partenaires sans qui cette étude n'aurait pu être réali-

sée, et en particulier les représentants du Programme National pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (PNDDR) qui ont apporté leur concours à l'organisation du travail de recherche sur le terrain, en particulier à travers l'organisation de rencontres avec des agences d'encadrement, et avec des membres de microprojets à Brazzaville, Kinkala, Gamboma et Ngo.

En particulier, nous remercions nos collègues du PNDDR : Joseph Mbossa (Coordonateur national), Michel Kouna (Coordonateur de la composante Démobilisation), Emile Ekouomo (Chargé de projet), Jean Bankoussou (Coordonateur Départemental, Brazzaville) et Emmanuel Nkodia (Coordonateur du Pool, Kinkala).

1. Introduction

1.1 Contexte et objectifs

La réintégration économique et sociale des ex-combattants est largement reconnue comme une condition essentielle pour une paix durable (United Nations, 2006). Le Conseil de Sécurité des Nations Unies définit la réintégration et la réinsertion des ex-combattants comme un processus permettant aux « ex-combattants et à leurs familles de s'adapter, sur les plans économique et social, à une vie civile productive ».¹ En particulier, la réintégration est un « processus par lequel les ex-combattants acquièrent un statut civil et obtiennent un emploi et des revenus durables ».² Ce processus est toutefois complexe, en particulier dans les contextes fragiles et de post-conflit où les opportunités d'emploi sont rares (World Bank, 2011-a), et où les ex-combattants se retrouvent souvent ostracisés (Humphreys et Weinstein, 2005; Boersch-Supan, 2009).

Afin de répondre au défi de la réintégration, la Banque mondiale, le Programme multi-pays de Démobilisation et Réintégration (MDRP) et par la suite le Programme transitionnel de Démobilisation et Réintégration (TDRP), ainsi que leurs partenaires, ont soutenu des approches innovatrices visant à renforcer la réintégration économique et sociale des ex-combattants à travers l'appui aux associations économiques.³ Dans le contexte de la République du Congo, l'approche collective de la réintégration a été mise en œuvre afin de répondre aux besoins des ex-combattants, tout en tenant compte des contraintes liées aux ressources limitées du programme. C'est ainsi que la composante réintégration du programme de DDR en République du Congo a vu le jour dans le cadre du Programme d'Urgence pour la Réintégration (MDRP-RCERP) mis en œuvre entre 2006 et 2009. Ce programme visait à soutenir la réintégration des combattants, en portant

une attention particulière aux enfants, aux femmes et aux ex-combattants handicapés, et incluant une dimension communautaire, par le biais de la réhabilitation d'infrastructures. L'objectif du programme était de créer des sources de revenus durables pour les ex-combattants, avec un budget maximum de 400 dollars US par ex-combattant. C'est dans ce cadre qu'ont vu le jour ce que le programme a appelé des « micro-projets individuels » et des « microprojets collectifs » ou « groupements ».

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une analyse comparative du rôle des associations d'ex-combattants dans le processus de réintégration économique et sociale⁴, et fait écho à une recherche similaire menée en République Démocratique du Congo.⁵ Il s'agit d'identifier les différents types d'associations économiques d'ex-combattants, de mettre en lumière leur processus de création, leur mode de fonctionnement interne, ainsi que la manière dont ces associations contribuent à la réintégration économique et

1 The United Nations, 2000. "Report of the Secretary General, The role of the United Nations Peacekeeping in disarmament, demobilization and reintegration" (S/2000/101).

2 The United Nations. 2005. United Nations Secretary General, "Note to the General Assembly" (A/C.5/59/31).

3 Les programmes visant à faciliter la réintégration des ex-combattants sont généralement concentrés sur l'individu, à travers la fourniture d'argent, de formations, ainsi que de matériels de première nécessité.

4 Lemasle, Natacha, 2012. From Conflict to Resilience. Ex-Combatant Trade Associations in Post Conflict : Lessons Learnt from the Republic of Congo and the Democratic republic of Congo, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program (Available online at: <http://www.tdrp.net/PDFs/DRC%20ROC%20Excombatants%20trade%20associations%20Jan%202012.pdf>)

5 Lemasle, Natacha, 2011. Les Associations de Combattants Démobilisés en République Démocratique du Congo : Dynamiques Locales et Synergies Internes, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program (Available online at: http://www.tdrp.net/PDFs/DRC-Report_fn.pdf)

sociale des ex-combattants. Cette analyse se concentre sur les dynamiques de réintégration liées aux groupements d'ex-combattants et étudie les perceptions des combattants sur leur propre réintégration.

1.2 Méthodologie et limitations

Cette étude se concentre sur les groupements créés dans le cadre du PNDDR entre 2006 et 2009 et se fonde sur une approche qualitative, par le biais de 21 groupes de discussion. Dix huit groupes de discussion ont été menés avec les membres de 18 microprojets collectifs d'ex-combattants, et trois groupes de discussion avec des ex-combattants ayant opté pour des microprojets individuels. Au total, 99 membres de microprojets collectifs et individuels ont ainsi participé à cette étude. Pour compléter les entretiens menés en groupes, des entretiens individuels ont été menés avec certains membres de microprojets, des représentants du Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (PNDDR), ainsi que des représentants d'agences d'encadrement en charge d'appuyer les microprojets. Au total, 142 personnes ont participé à l'étude menée en République du Congo.

Un questionnaire ouvert a servi de base pour l'animation des groupes de discussion, permettant de suivre un format-type afin de comparer les informations recueillies dans différents groupes, tout en facilitant une approche flexible, encourageant les participants à aborder des questions non anticipées dans le questionnaire. Les groupes de discussion rassemblent des groupements se focalisant sur une large variété d'activités économiques (couture, maraîchage, maçonnerie, boucherie, pisciculture, etc.). Les groupements rencontrés présentent également des origines variées : la majorité a été créée par des ex-combattants, parfois rejoint par des membres de la communauté, d'autres groupes ont été créés par des membres de la communauté et rejoint par la suite par des ex-combattants. La recherche sur le terrain s'est déroulée dans quatre localités, incluant des zones rurales et urbaines : Brazzaville, Gamboma, Ngo et Kinkala.

Les groupes de discussion ont été organisés avec l'appui du PNDDR et de leurs agences d'encadrement sur le terrain, ce qui introduit potentiellement un biais dans la sélection, puisqu'il est probable que les microprojets sélectionnés soient ceux identifiés comme les plus efficaces. De même, uniquement les groupements bénéficiant de l'appui du PNDDR et des agences d'encadrement ont pu être identifiés. Cette recherche ne fournit pas d'information sur les groupements d'ex-

combattants ayant émergé et fonctionnant de manière plus spontanée. Enfin, les groupements fonctionnant encore en mai 2011 au moment de la recherche de terrain, soit environ deux ans après la fermeture du projet, sont probablement parmi les plus durables.

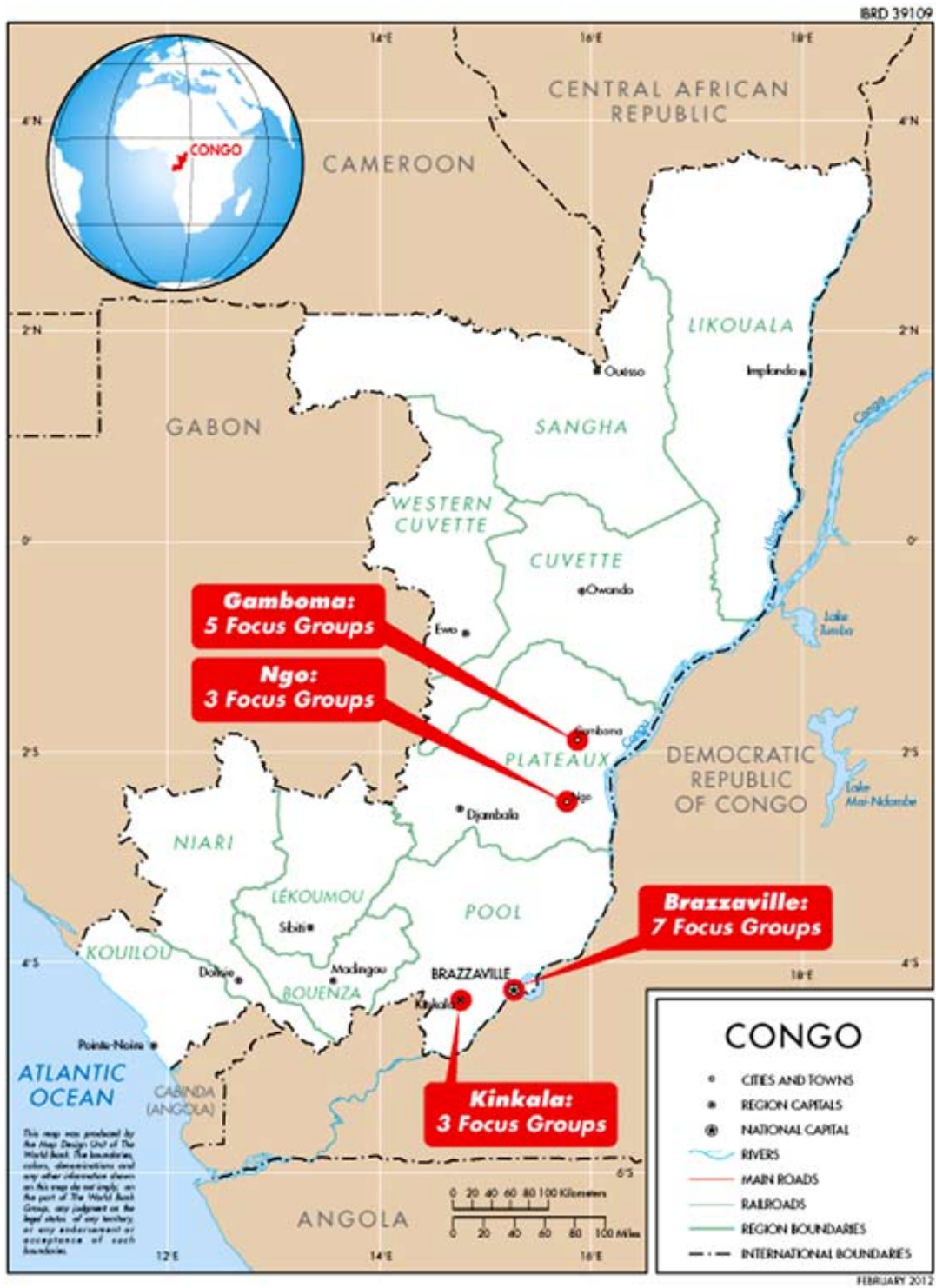
Cette étude vise avant tout à analyser le potentiel de cette approche collective de la réintégration, et à tirer les leçons de l'expérience congolaise. Dans cette optique, se concentrer sur les « groupements champions » permet de mesurer pleinement le potentiel de ce type d'initiative. De plus, afin de limiter le biais introduit dans le processus de sélection, seulement quatre des huit localités proposées par le PNDDR ont été retenues. Des groupements rencontrés au hasard sur le terrain ont également été ajoutés à la liste de groupes de discussion. Les discussions avec ces groupements non présélectionnés n'ont pas révélé de divergences majeures avec les autres.

Dans un souci de distinguer les deux groupes, nous désignons ici d'une part les « ex-combattants », qui ont pris part aux combats en République du Congo, et d'autre part, les « membres de la communauté ». Les ex-combattants sont bien entendu également des membres de plein droit et à part entière des communautés où ils se sont établis. Toutefois, afin de distinguer les deux catégories, nous entendons ici par « membres de la communauté » les personnes habitant dans une communauté donnée n'ayant pas pris les armes et n'appartenant pas à la catégorie des combattants démobilisés.

Dans le contexte de la République du Congo, les associations d'ex-combattants créées et appuyées dans le cadre du PNDDR sont le plus souvent appelées « microprojets collectifs » dans le cadre du projet de réintégration, et sur le terrain sont appelés « groupements » par les agences d'encadrement, les ex-combattants et les membres de la communauté. L'étude comparative entre la République Démocratique du Congo et la République du Congo⁶, se réfère à ces groupements comme à des associations. Toutefois, dans le cadre de cette monographie dans le contexte spécifique de la République du Congo, le vocable local de « groupement » et « microprojet collectif » est utilisé.

6 Lemasle, Natacha, 2012. From Conflict to Resilience. Ex-Combatant Trade Associations in Post Conflict : Lessons Learnt from the Republic of Congo and the Democratic republic of Congo, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program (Available online at: <http://www.tdrp.net/PDFs/DRC%20ROC%20Excombatants%20trade%20associations%20Jan%202012.pdf>)

Carte 1. République du Congo : Géographie des Focus Groups de microprojets collectifs par localité



Source: Banque mondiale

2. Microprojets collectifs ou microprojets individuels ?

Dans le cadre du programme de réintégration mis en œuvre en République du Congo, les ex-combattants avaient théoriquement le choix de créer un microprojet individuel ou un microprojet collectif. Toutefois, en pratique, de multiples entretiens avec des ex-combattants, des représentants du PNDDR et des agences exécutives ont montré que malgré une certaine flexibilité de la part du projet, les ex-combattants ont été fortement encouragés à créer des microprojets collectifs. L'approche collective était en effet considérée comme plus apte à générer des revenus dans un contexte où l'appui financier par ex-combattant restait limité. L'approche collective facilite d'autre part l'encadrement et le suivi par les agences d'encadrement.

2.1. Des catégories mouvantes

2.1.1 Du collectif à l'individuel et vice versa

Le travail de recherche sur le terrain a montré qu'en pratique, les catégories « microprojet individuel » et « microprojet collectif », ou travail individuel et travail en groupe, se sont révélées mouvantes.

De nombreux exemples rencontrés sur le terrain suggèrent par exemple que de nombreux ex-combattants se sont joints à un microprojet collectif avec l'intention de quitter ce microprojet une fois la première tranche de l'appui financier versé par le PNDDR. Ce fut par exemple le cas d'une association de menuisiers à Brazzaville : le groupement comptait 24 membres au moment de sa création, dont 14 ont quitté le groupe dès le paiement de la première tranche⁷. Dans de nombreux cas, tous les membres du groupe ont décidé de créer une activité individuelle une fois la première tranche reçue. Un ex-combattant établi à Brazzaville⁸ explique

ainsi que les membres de son groupement n'ont pas pu se mettre d'accord sur l'activité à mener et ont mis fin au projet collectif. Pour cette raison, et parce que le leader du groupe a quitté Brazzaville, les membres de ce microprojet n'ont pas pu recevoir leur deuxième tranche (versée en principe au leader du projet). Dans d'autres cas, en revanche, des ex-combattants avaient souhaité créer un microprojet individuel et recevoir l'appui financier de manière individuelle, mais ont par la suite décidé de créer un groupement avec d'autres ex-combattants.⁹

Non seulement les limites entre le collectif et l'individuel sont mouvantes, mais bien souvent également, ces deux approches coexistent.¹⁰ De nombreux groupements rencontrés sont organisés autour d'une activité collective mais laissent aussi la place à une activité individuelle. Par exemple, le groupement de ferblanterie rencontré à Brazzaville¹¹ produit des marmites collectivement afin de répondre aux commandes importantes. En parallèle, les membres du groupement ont la possibilité d'utiliser les locaux pour produire des marmites qu'ils vendent ensuite pour leur propre compte. Ce type de double activité est le plus fréquent en milieu rural dans les groupements concentrés sur la culture d'un ou deux produits

7 FG 4 - Brazzaville

8 FG 3 - Brazzaville ; FG 21 - Kinkala

9 FG 18 - Kinkala ; FG 2 - Brazzaville; FG 7 - Brazzaville

10 On retrouve également cette même caractéristique en République Démocratique du Congo. Voir : Lemasle, Natacha, 2011. Les Associations de Combattants Démobilisés en République Démocratique du Congo : Dynamiques Locales et Synergies Internes, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program

11 FG 8 - Brazzaville



Ex-combattants membres de microprojets collectifs (Ferblanterie à Brazzaville, Boucherie à Brazzaville, et maraîchage à Kinkala)

dont la récolte n'a lieu qu'une ou deux fois par an. Par exemple, des cultivateurs de manioc à Gamboma expliquent qu'ils cultivent leurs propres parcelles individuelles pour leur subsistance, et qu'en parallèle, ils produisent une récolte de manioc ensemble chaque année générant des revenus complémentaires.¹²

2.1.2 Quelle durabilité pour les microprojets collectifs ?

Les microprojets collectifs semblent, selon les témoignages recueillis en République du Congo, peiner à se maintenir dans la durée. Par exemple, un encadreur à Gamboma a indiqué que parmi les cinq microprojets collectifs dont il était responsable, seulement trois étaient encore en activité à la fin du projet en 2009. De même, un autre encadreur dans la région de Gamboma a souligné qu'il était responsable de 15 microprojets, dont sept collectifs qui se sont tous disloqués, et huit individuels qui se sont maintenus.

Il n'existe pas d'information quantitative fiable sur la durabilité des microprojets collectifs par rapport aux microprojets individuels, ou même sur leurs impacts respectifs sur la réintégration économique et sociale des ex-combattants. Toutefois il importe de garder à l'esprit que les ex-combattants constituent une population particulièrement mobile (Baxter and Burall, 2011), ce qui tend à limiter la durée de vie de ce type

de travail en groupe, mais ne signifie pas nécessairement leur échec. Bien que la durabilité de ce type d'initiative soit souhaitable, il est possible que ces microprojets collectifs jouent un rôle de transition important pour ces ex-combattants, leur permettant de se réinsérer dans la société et créant des revenus qu'ils peuvent ensuite réinvestir pour créer une activité individuelle.

Les entretiens sur le terrain ont également révélé un autre défi à la durabilité des microprojets collectifs : dans de nombreux cas la mixité a compliqué le fonctionnement de ces groupements. Alors que la mixité ne semble pas représenter de difficulté particulière en République Démocratique du Congo voisine, en République du Congo,

plusieurs entretiens avec des anciennes combattantes ont révélé que leur participation à des groupements mixtes a parfois généré des tensions, en particulier avec leurs maris. Ces femmes ont alors dû quitter ces microprojets collectifs pour s'établir à leur compte.¹³ Il serait utile de conduire des recherches plus poussées sur la place des femmes dans les groupements et sur les avantages et limites pour les femmes à appartenir à un groupement mixte, exclusivement féminin, ou à créer un microprojet individuel. Il serait en parallèle tout aussi important d'évaluer l'impact de leur participation sur le fonctionnement de ces groupements.

Les limites mouvantes des activités individuelles et collectives rappellent que ces approches ne sont pas mutuellement exclusives mais souvent complémentaires. Dans l'optique de la mise en œuvre de futurs projets de réintégration, il serait particulièrement indiqué d'envisager d'encourager les ex-combattants, dans le cadre des formations fournies dans les programmes de DDR, à mener de front plusieurs types d'activité (en groupe et individuellement), afin de renforcer la durabilité de leurs revenus.

¹² FG 9 - Gamboma

¹³ FG 2 - Kinkala

2.2 Microprojets collectifs ou microprojets individuels : l'importance du choix

2.2.1 Le rôle central de la confiance

Confiance et liens personnels

En République du Congo, 4/5^{èmes} des ex-combattants rencontrés ayant choisi de créer un microprojet individuel plutôt que collectif ont expliqué ce choix par un manque de confiance envers les autres membres potentiels du microprojet. Un ex-combattant résume ainsi le choix du nombre de ses collègues : « Quand il s'agit d'argent, il n'y a pas d'amis ». ¹⁴ Il explique que pendant le processus de DDR, il a été assigné à un microprojet collectif mais n'avait pas confiance dans le groupe, en particulier parce qu'il regroupait des membres des deux factions armées rivales pendant la guerre (Ninjas et Cobras). Il a alors demandé à plusieurs reprises aux autorités du PNDDR de l'autoriser à ne pas rester dans ce groupe, et à recevoir son aide à la réintégration de manière individuelle.

La majorité des membres de microprojets ayant fonctionné dans la durée ont identifié la confiance entre les membres comme le pilier central du travail en commun. Dans 4/5^{èmes} des microprojets collectifs qui se sont maintenus, on trouve en effet un groupe central de deux ou trois membres, sur lequel repose le groupe, et qui ont en commun de forts liens personnels. Souvent, ces ex-combattants se côtoyaient avant la guerre, comme dans le cas d'un groupement de bouchers qui exerçaient individuellement mais se connaissaient parce que leurs stands étaient voisins sur le marché de Brazzaville. ¹⁵ Dans d'autres cas, le microprojet collectif repose sur un socle familial, comme dans le cas d'un microprojet collectif de buvette, créé par deux frères et l'épouse d'un des frères. ¹⁶ On trouve toutefois l'exception notable d'une association de menuisiers qui ne connaissaient pas avant la guerre, mais se sont regroupés en microprojets collectifs à l'issue du séminaire de formation de sept jours organisé par le PNDDR. ¹⁷

Dans les milieux ruraux ces liens personnels datent le plus souvent d'avant la guerre. Par exemple, à Ngo et à Gamboma, 4/5^{èmes} des microprojets collectifs reposent sur un groupe central de membres qui se connaissent depuis l'enfance et étaient souvent camarades de classe. En milieu urbain, comme à Brazzaville dans

3/5^{èmes} des cas, ce sont souvent les liens tissés pendant la guerre qui prévalent.

Leadership

En République du Congo, le programme mis en œuvre a facilité l'émergence de leaders et la continuité du leadership de guerre dans le contexte de paix. Le programme a ainsi organisé des séminaires de sept jours, au cours desquels les ex-combattants devaient créer des groupes de 10 à 15 personnes, choisir une activité économique, suivre une formation rapide, et élire un « chef de groupement ». Le chef de groupement servait d'interlocuteur principal, mais surtout recevait et gérait les fonds versés aux membres du microprojet dans le cadre de leur réintégration. Ce processus a favorisé l'émergence de leaders, et a révélé la continuité entre leadership de guerre et leadership de paix. ¹⁸

Dans un tiers des microprojets collectifs rencontrés en République du Congo, les présidents des microprojets ont spontanément mentionné avoir exercé des fonctions de leader au sein de groupes armés pendant la guerre. Dans la plupart des cas, les qualités de leader ont joué un rôle central dans le rassemblement des ex-combattants en groupement. Par exemple, à Brazzaville, les représentants d'un microprojet collectif de ferblanterie (fabrication de marmites en fer blanc) ont expliqué avoir choisi leur ancien leader comme président parce que son groupe n'avait pas perdu d'hommes pendant la guerre, ce qui révélait selon eux des qualités de leader sage et avisé. Ces leaders de groupes armés à la tête de microprojets collectifs bénéficient le plus souvent du respect des membres du microprojet ainsi que de celui de la communauté où ils sont souvent reconnus comme des « *big men* ». C'est par exemple le cas d'un président de groupement à Kinkala, ¹⁹ qui a émergé comme un leader dans la communauté, et préside une union locale qui regroupe plus de vingt

14 FG 3 - Brazzaville

15 FG 5 - Brazzaville

16 FG 6 - Brazzaville

17 FG 4 - Brazzaville

18 Pour une discussion détaillée des avantages et limites de l'utilisation du capital social et du leadership créé pendant la guerre, voir : Lemasle, Natacha, 2012. From Conflict to Resilience. Ex-Combatant Trade Associations in Post Conflict : Lessons Learnt from the Republic of Congo and the Democratic republic of Congo, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program

19 FG 18 - Kinkala



Entretien collectif autour du président d'un microprojet collectif de pisciculture et maraîchage, près de Brazzaville

associations, dont une majorité créées et administrées par des membres de la communauté. Le choix de l'activité à mener est également le plus souvent directement lié à l'expertise du président. Comme le résume le président d'un microprojet collectif à Gamboma, « Il y a le train, et il y a la locomotive ».²⁰

Alors que dans de nombreux cas les qualités de leadership des anciens leaders de groupes armés ont pu faciliter la création de microprojets collectifs, dans d'autres cas, ils ont suscité la méfiance des autres membres. Un ex-combattant à Brazzaville a ainsi expliqué avoir décidé de ne pas se joindre à un groupement, par crainte d'abus de pouvoir de la part du président, un ancien leader de guerre qui « était plus fort que moi, alors j'avais peur qu'il prenne l'argent ».²¹ Cette crainte d'ex-combattants plus jeunes et au rang moins élevé, de se voir dominés par des « big men » et anciens haut gradés, se reflète dans les chiffres : l'âge moyen des ex-combattants membres de microprojets collectifs rencontrés au cours de cette étude était de 36 ans, alors que l'âge moyen des ex-combattants ayant créé un microprojet individuel était de 32 ans.

2.2.2 Tirer le meilleur parti du capital social existant

Le cas congolais révèle l'importance des liens sociaux et du capital social créé avant et pendant la guerre.

Toutefois, des problèmes de confiance perdurent, et il apparaît que les ex-combattants eux-mêmes sont les plus à même d'évaluer les qualités de leader du potentiel président de groupement, et d'analyser dans quelle mesure leurs futurs associés sont dignes de confiance. Pour toutes ces raisons, et afin de tirer le meilleur parti du capital social existant, il apparaît crucial de laisser aux ex-combattants le choix de leur leader, de leurs collègues de groupement, mais aussi plus généralement de leur mode de réintégration, seul ou au sein d'un groupement.

Les entretiens menés sur le terrain ont en particulier révélé que pousser les ex-combattants à travailler en groupe s'ils n'y étaient pas

prêts, ou ne se sentaient pas en confiance, comportait des risques d'échecs élevés. Ainsi un ex-combattant à Brazzaville²² a expliqué que dans le microprojet collectif qu'il avait rejoint, la majorité des ex-combattants avaient dès le départ l'intention de travailler individuellement et de se séparer du groupe dès la réception de la somme allouée. Le départ de nombreux membres du microprojet a déséquilibré le travail du microprojet en cours de création, mais a également handicapé les anciens combattants faisant ce choix, puisque beaucoup n'ont pu accéder à la deuxième tranche de l'appui financier destiné à soutenir leur réintégration.

2.3 Microprojets collectifs et individuels : quels rôles pour les conjoints ?

Il n'existe pas pour le moment de données comparant les microprojets individuels aux microprojets collectifs en terme d'impact économique et social. Toutefois, une différence notable apparaît en ce qui concerne le rôle des conjoints des ex-combattants. Les microprojets individuels ont en effet permis une in-

20 FG 12 - Gamboma

21 FG 3 - Brazzaville

22 FG 3 - Brazzaville

clusion significativement supérieure des conjoints des ex-combattants. Ainsi 3/5^{èmes} des microprojets individuels incluent les conjoints des ex-combattants alors que moins de 1/5^{ème} des microprojets collectifs incluent le conjoint d'au moins un ex-combattant.

Dans certains cas, comme par exemple à Ngo, les ex-combattants travaillaient aux champs avec leurs conjoints et leurs familles jusqu'à l'arrivée du projet. Avec l'arrivée du projet de réintégration, ils se sont regroupés en microprojet collectif pour produire ensemble du manioc, mais ont décidé d'exclure leurs conjoints du groupement, en expliquant : « ce groupement appartient seulement aux ex-combattants, nos femmes ne peuvent pas y entrer, elles vont prendre l'argent. »²³ Les ex-combattants expliquent craindre que l'arrivée de leurs conjoints dans leur groupement ne soit source de conflits entre eux et entre leurs conjoints, en particulier en ce qui concerne l'organisation du travail en commun et la répartition des bénéfices. Dans d'autres cas, l'exclusion des conjoints semble venir d'une incompréhension des membres de ces microprojets qui pensent que ces projets doivent rester exclusivement composés d'anciens combattants et rester fermés aux membres de la communauté, y compris leurs con-

joint.²⁴ Certains membres de ces groupements ont toutefois expliqué regretter de ne pouvoir associer leurs conjoints à leur activité.

Des recherches plus poussées sur le rôle des partenaires domestiques et conjoints dans la réintégration économique et sociale des anciens combattants sont nécessaires.²⁵ Il est possible que l'inclusion des conjoints dans les groupements, en particulier dans des contextes polygames, soit source de tensions. D'autre part, il semble que dans le contexte congolais, les conjoints des anciens combattants aient souvent leur propre activité économique en parallèle, et que dans certains cas cette activité permette une sécurité financière et/ou alimentaire à la famille, voire constitue une source d'apport financier ou de microcrédit informel en cas de besoin.

23 FG 15 - Ngo

24 FG 12 - Gamboma ; FG 17 - Ngo

25 Une étude préliminaire menée en Ouganda (Finn, 2012) révèle le rôle central de la famille et en particulier du mariage dans la réintégration des combattants. Voir : Finn, Anthony, 2012. The Drivers of Reporter Reintegration in Northern Uganda, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program

3. Groupements d'ex-combattants et création de revenus

Évaluer la performance économique des groupements d'ex-combattants est complexe en l'absence de données systématiques et vérifiables, et dans un contexte où les membres des groupements ont tendance à exagérer leurs revenus pour valoriser leur travail ou à sous-estimer leur performance (probablement le cas le plus fréquent) afin d'éviter de susciter la jalousie de leur compatriotes ou de demander davantage d'aide. Afin de partiellement surmonter cet obstacle, dans le cadre de cette étude, nous ne considérons pas les chiffres avancés, mais considérons un groupement économiquement performant s'il représente la source de revenu principale de ses membres.

Il convient de reconnaître que cette approche ne fournit pas une vision complète de l'impact des groupements dans la réintégration économique des ex-combattants. Par exemple, certains groupements créent peu de revenus, mais permettent à leurs membres d'augmenter leurs revenus personnels en facilitant l'acheminement de leur production vers le marché. Dans d'autres cas, le groupement fournit une source de revenus secondaire, mais représente un complément essentiel à la survie de la famille.

3.1 Limiter le nombre de membres pour faciliter la gestion du groupement

La majorité des groupements rencontrés en République du Congo identifie la création de revenus comme l'objectif principal du travail collectif. L'entraide reste un aspect important du travail en groupe, comme le souligne un ex-combattant : « Tout seul, tu ne

peux pas faire face aux problèmes ». ²⁶ Ainsi, un certain niveau d'appui social est prévu au sein du groupement, en particulier dans la mesure où il sert l'objectif de performance économique. Par exemple, deux tiers des groupements fournissent un appui à leurs membres pour financer l'accès à des médicaments en cas de problème médical. Comme expliqué par le représentant d'un groupement de maraîchers à Brazzaville, « c'est l'intérêt de l'association d'aider pour les frais médicaux, comme ça les membres restent en bonne santé et travaillent bien ». ²⁷

En République du Congo, un tiers des groupements rencontrés représentaient la principale source de revenus de leurs membres. Ce chiffre est relativement élevé comparé à une étude similaire menée en République Démocratique du Congo voisine où seulement 1/5^{ème} des groupements représentent la principale source de revenus de leurs membres. Comme souligné par le membre d'un groupement de pisciculteurs à Brazzaville, le succès économique de ces groupements est une source de fierté pour les membres, qui soulignent que « ce sont des petits revenus, [mais], ils permettent de satisfaire le minimum vital ». ²⁸

Le relatif succès économique des groupements rencontrés en République du Congo semble en partie dû à la préoccupation centrale des membres, fortement encouragés en ce sens par le projet, de maintenir un nombre de membres limité et gérable. Contrairement

26 FG 12 - Gamboma

27 FG 2 - Brazzaville

28 FG 7 - Brazzaville

au cas de la République Démocratique du Congo voisine, où les groupements rencontrés rassemblaient 48 membres en moyenne (Lemasle, 2011), en République du Congo, les microprojets collectifs rencontrés rassemblaient 9 membres en moyenne. Le PNDDR et les agences exécutives avaient en effet encouragé les ex-combattants à créer des projets regroupant entre 10 et 15 membres. La nécessité de maintenir un groupe à taille gérable, où il est aisé d'organiser le travail en commun et de vérifier la qualité et la quantité de travail fournie par chacun, et où les bénéfices partagés entre les membres permettent à chacun de vivre, est bien comprise par les ex-combattants. Comme le résume un marâcher à Brazzaville : « Si on accepte tout le monde, ça ne peut pas marcher ».²⁹

3.2 Surmonter les obstacles à la création de revenus

Bien que les groupements rencontrés en République du Congo présentent un succès relatif en ce qui concerne la création de revenus, il existe toutefois de nombreuses barrières au succès économique de ces groupements.

3.2.1 Appui financier et accès au microcrédit

Dans le cadre du programme de réintégration, l'appui financier fourni aux ex-combattants était versé en deux tranches séparées d'environ un an et d'un montant total de 400 dollars US. Cet appui financier était versé à une institution financière locale (Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit – MUCODEC) chargée ensuite de verser la somme aux ex-combat-



Livret de Compte Épargne ouvert dans le cadre d'un groupement en 2008, mais inactif en 2011

tants, individuellement (microprojets individuels) ou en groupe (microprojets collectifs). Cette procédure s'est toutefois avérée coûteuse en pratique, puisque la MUCODEC prélevait 13.500 francs CFA (soit environ 27 dollars US) pour l'ouverture d'un compte et requérait un minimum de 4.000 francs CFA (soit environ 8 dollars US) pour maintenir le compte ouvert (si bien que dans de nombreux cas, le compte a été fermé entre les deux versements, et a dû être ré-ouvert au moment du versement de la deuxième tranche). La MUCODEC était toutefois la seule institution financière disponible pour ce type de transaction.

L'un des résultats espérés de l'utilisation de cette institution était la familiarisation des ex-combattants au système bancaire et au microcrédit. Il semble toutefois que la procédure de versement et d'accès aux financements ait souvent généré l'incompréhension et la suspicion chez les ex-combattants (Chelpi-den Hamer, 2011). Il semble également que les résultats en matière d'accès au système bancaire et au microcrédit aient été limités. Seulement 1/5ème des microprojets collectifs et individuels rencontrés ont en effet déclaré avoir un compte MUCODEC encore actif. Ils ont expliqué ne pas être en mesure d'accéder au crédit par l'intermédiaire de la MUCODEC, expliquant que les sommes qu'ils voulaient emprunter étaient trop infimes pour une institution comme la MUCODEC, et qu'ils manquaient en général de garants.

En revanche, de nombreux groupements ont expliqué avoir recours fréquemment au microcrédit informel. Par exemple, un groupement de ferblanterie à Brazzaville³⁰ a déclaré emprunter régulièrement des sommes allant de 10.000 à 30.000 francs CFA (soit entre 20 et 60 dollars), à une mutuelle privée afin d'acheter la matière première nécessaire à la réalisation de marmites pour satisfaire les commandes importantes. D'autre part, les ex-combattants bénéficiant d'un réseau familial ont expliqué emprunter parfois de l'argent à leurs famille proche, en particulier à leurs épouses, lorsque celles-ci ont leur propre activité économique.

Le versement en deux tranches de l'appui financier aux ex-combattants visait à assurer le développement d'un plan d'activité et d'aider les bénéficiaires à utiliser cette aide de manière efficace avec l'appui d'agences

29 FG 7 - Brazzaville

30 FG 8 - Brazzaville

d'encadrement. Toutefois, outre le coût opérationnel d'un versement en deux temps notamment en raison des frais bancaires, il semble que les délais dans l'arrivée du second versement aient souvent occasionné des difficultés importantes dans la mise en place d'activités économiques par les ex-combattants. Dans le domaine agricole, par exemple, de nombreux ex-combattants rencontrés ont expliqué avoir mis en œuvre des ressources humaines et financières considérables afin de défricher des terres pour les cultiver. Toutefois, devant attendre une année avant le versement de la seconde tranche pour acheter des semences, la végétation a progressivement repoussé anéantissant leurs efforts, et le groupe s'est progressivement disloqué. Ce problème a également fréquemment été rapporté par les représentants d'agences d'encadrement.

Afin de renforcer l'appui financier aux ex-combattants et de faciliter leur accès au microcrédit, il serait donc utile d'envisager, selon le contexte : (i) d'éviter un versement en plusieurs tranches, en priorisant, dans la mesure du possible un seul versement, (ii) de proposer un service de garantie des emprunts aux ex-combattants, afin de faciliter l'accès au microcrédit, ou de travailler, en parallèle du programme de réintégration, à renforcer les mécanismes de microcrédit informel au niveau local, si ce service fait défaut.

3.2.2 Encadrement et suivi

Dans le cadre du projet de réintégration, il a été déterminé que pour des questions de coût mais aussi de disponibilité des ex-combattants, la formation ne pourrait excéder une durée de sept jours. Compte tenu de cette formation initiale limitée, il a été décidé de fournir un suivi sur douze mois afin d'encadrer et d'appuyer la création et le fonctionnement des groupements d'ex-combattants.

Lors de l'étude de terrain, il est apparu que certaines agences d'encadrement apportaient un appui constant et efficace aux groupements, et étaient fortement appréciées par les bénéficiaires. En revanche dans d'autres cas, les bénéficiaires et les agences d'encadrement ont indiqué avoir eu des rapports conflictuels, les bénéficiaires se sentant surveillés plutôt qu'appuyés. Enfin, en particulier en milieu rural, de

nombreux observateurs, y compris les encadreurs eux-mêmes, ont souligné les capacités limitées des agences d'encadrement et le manque de suivi régulier des groupements. Certains groupements rencontrés ont même indiqué ne pas avoir reçu une seule visite de l'encadreur qui leur avait été assigné. Ce manque de suivi s'explique en partie par les difficultés d'accès à certains groupements localisés dans des zones rurales isolées et le manque de mode de transport disponible pour les encadreurs. La rémunération et les indemnités des encadreurs était calculée sur la base du nombre d'ex-combattants dont ils avaient la charge, qu'il s'agisse de projets individuels ou de groupements, sans tenir compte de la facilité d'accès ou des distances entre les différents bénéficiaires à encadrer.

Dans de futurs projets mis en œuvre dans des contextes post-conflit présentant également un déficit de capacités pour ce type d'appui, des solutions alternatives pourraient être envisagées. Par exemple, la formation proposée pourrait, tenant compte du peu de disponibilité des ex-combattants, être rallongée mais divisée en deux sessions. Une session initiale courte pourrait être proposée (éventuellement ouverte également aux conjoints des ex-combattants). Une seconde session, plus ciblée, pourrait être de nouveau organisée plusieurs mois après le démarrage des groupements, une fois que les ex-combattants ont une vision plus précise des difficultés qui se présentent à eux et peuvent faire un usage plus adapté des formations offertes.

En particulier des formations adaptées aux besoins des présidents et gestionnaires de groupements permettraient de renforcer leur capacité de gestion et de création de revenus. De nombreux présidents d'associations rencontrés en République du Congo regrettent en effet de n'être en mesure que de générer assez de revenus pour réinvestir dans la production, sans pour autant faire de profit.

En parallèle, des structures locales, telles que des associations existantes, ou des bureaux décentralisés des programmes nationaux de DDR, pourraient être identifiés et offrir des points d'appui et de conseil pour les ex-combattants dans la mise en œuvre de leurs groupements.

4. Microprojets collectifs et réintégration sociale : une occasion manquée ?

4.1 Inclusion limitée des membres de la communauté

Alors que le PNDDR et les agences exécutives déclarent avoir encouragé l'inclusion de membres de la communauté au sein de ces groupements, en pratique les témoignages des ex-combattants indiquent que selon leur compréhension, l'accès à ces groupements était réservé aux ex-combattants (cette interprétation explique également l'inclusion limitée des conjoints de ces ex-combattants dans les groupements, mentionnée plus haut). En pratique seulement 1/5^{ème} des groupements rencontrés (contre 4/5^{èmes} en RDC) incluaient des membres de la communauté.

Un ex-combattant résume ainsi les témoignages recueillis dans de nombreux groupes de discussion : « nous ne voulons pas accueillir des civils et ensuite risquer d'être inquiétés par la loi parce que nous ne sommes pas autorisés ». ³¹ Il n'est toutefois pas possible d'évaluer dans quelle mesure ce phénomène est dû à un problème de communication, de fausses rumeurs, de tentative de la part des agences d'encadrement de diminuer leur masse de travail, ou bien à une simple barrière financière (l'investissement de départ étant trop élevé pour les personnes n'ayant pas reçu d'appui financier). Plusieurs ex-combattants ayant souhaité créer un microprojet individuel plutôt que collectif ont indiqué qu'ils auraient créé un groupement s'ils avaient eu la possibilité de travailler avec des membres de la communauté. ³² Il importe également de noter que dans d'autres cas, ce sont les membres de la communauté qui choisissent de rester à l'écart de ces groupements. Ainsi un groupement de ven-

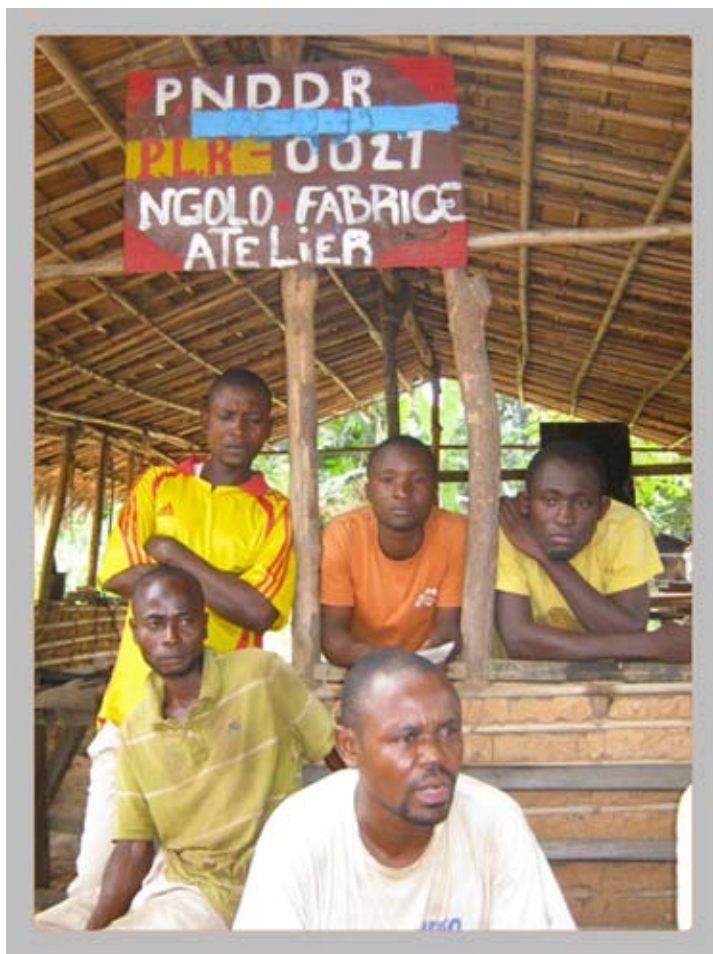
deuses d'huile de palme à Gamboma a expliqué que les femmes de la communauté étaient réticentes à joindre le groupement dans l'immédiat post-conflit, par crainte d'être associées aux ex-combattants et d'être enrôlées de force en cas de reprise du conflit.

Dans le contexte de la République du Congo, en particulier dans les zones rurales, au moment du démarrage du projet, le conflit était déjà relativement ancien et les ex-combattants avaient progressivement repris une vie civile au sein de leurs communautés. Pour cette raison la réintégration sociale représentait un défi modéré pour ces ex-combattants. En particulier, comme souligné par Chelipi-den Hamer (2011), les chefs locaux avaient joué un rôle central encourageant les ex-combattants à joindre les divers groupes d'intérêt et associations religieuses locales, afin de participer aux activités de la communauté. Ce fut confirmé lors du travail de recherche sur le terrain, en particulier en milieu rural, où la majorité des ex-combattants rencontrés ont indiqué appartenir à un ou plusieurs groupes communautaires : groupes religieux, équipes de football, chorales, groupes d'Ebouka (danse folklorique) ou de Ndzango (danse sportive), ou encore mutuelles d'entre-aide. ³³ Une étude menée par le gouvernement congolais et le MDRP en 2009 confirme la réintégration sociale des ex-combattants au sein de leurs communautés, et indique que 89% des ex-combattants estiment avoir

31 FG 10 - Gamboma

32 FG 13 - Gamboma

33 FG 14 - Gamboma; FG 15 et 17 - Ngo



A Gamboma, un menuisier et ses apprentis dans leur atelier.

une chance égale ou supérieure à leurs compatriotes d'accéder à un emploi.³⁴ Toutefois, il apparaît ironique que les groupements d'ex-combattants émergent comme la seule institution différenciant les ex-combattants du reste de la communauté.

Le travail de recherche sur le terrain suggère que bien que la réintégration sociale n'ait pas été l'objectif central du programme de réintégration, les groupements et leurs membres auraient pu bénéficier d'une plus grande inclusion des membres de la communauté. Dans la République Démocratique du Congo voisine, l'inclusion des membres de la communauté dans ce type de groupement a en effet facilité l'accès à la terre

et aux moyens de production, et selon les ex-combattants rencontrés, a contribué à améliorer leur image et favoriser leur intégration au sein des communautés d'accueil (Lemasle, 2011).

4.2 Transmission du savoir

Malgré les limitations liées à l'accès aux groupements d'ex-combattants, le partage du savoir apparaît comme une caractéristique centrale de plus d'un tiers des groupements rencontrés. Une femme dans un groupement de maraîchers considère l'apprentissage de ce métier comme le principal avantage de sa participation au groupement : « Maintenant que j'ai appris le métier de maraîchère, même si le groupement s'arrête, je sais comment cultiver les légumes ».³⁵ De même, un membre d'un groupement de menuisiers à Brazzaville explique : « Avant je ne savais rien faire, maintenant j'ai appris à être menuisier ».³⁶

Contrairement à d'autres projets où les ex-combattants ont bénéficié de formations de plusieurs mois, les formations proposées en République du Congo ont été limitées à quelques jours. Les groupements se sont alors organisés pour répondre aux besoins de formation de leurs membres par des systèmes d'apprentissage informel.³⁷ Les leaders des groupements jouent en particulier un rôle central dans la transmission du savoir : ce sont eux qui orientent le choix du type d'activité économique du groupement en fonction de leur expertise, et qui ensuite transmettent leur savoir faire aux autres membres.

34 République du Congo, Multi-Donor Demobilization and Reintegration Program (MDRP), 2009. Sondage sur la Réinsertion des Ex-Combattants Auto-Démobilisés.

35 FG 2 - Brazzaville

36 FG 4 - Brazzaville

37 FG 8 - Brazzaville

Conclusion

L'expérience congolaise révèle le potentiel des groupements d'ex-combattants dans la création de revenus et le processus de réintégration économique des ex-combattants. Cette étude démontre également que les approches individuelles et collectives de la réintégration ne sont pas mutuellement exclusives, et s'avèrent en pratique complémentaires. L'approche de la réintégration collective telle qu'elle a été menée en République du Congo mettant l'accent sur la limitation du nombre de membres afin de maintenir un groupe gérable et efficace, a permis à une proportion conséquente de ces groupements de générer des revenus significatifs pour leurs membres.

L'expérience congolaise révèle également l'importance du capital social construit avant et pendant la guerre, en particulier dans l'établissement de relations de confiance et de leadership indispensables à la création et au fonctionnement de ces groupements d'ex-combattants. Les ex-combattants eux-mêmes sont les mieux à même d'identifier les ex-combattants ou membres de la communauté en lesquels ils ont confiance, et qu'ils reconnaissent comme des leaders efficaces pour diriger leur groupement. Pour ces raisons, il est important de laisser aux ex-combattants le choix de leurs collègues de groupement, de leur leader, mais aussi de se réintégrer en groupe, ou de travailler de manière individuelle.

La relative fermeture des groupements créés en République du Congo vis-à-vis des membres de la communauté n'a pas créé de tensions majeures dans ce contexte où le conflit était relativement ancien. Toutefois, dans d'autres contextes, inclure des membres de

la communauté dans ce type d'initiative aide à prévenir les tensions, et contribue à faciliter l'accès des ex-combattants aux terres et aux moyens de production.

Malgré la performance économique relativement encourageante des groupements en République du Congo, il importe de continuer à renforcer la création de revenus. L'expérience congolaise indique que le versement de l'appui financier aux ex-combattants en deux tranches s'avère coûteux et souvent contreproductif. Dans de futurs programmes, un versement en une seule tranche pourrait être envisagé de manière à permettre aux ex-combattants de démarrer leur activité sans délai. D'autre part, dans le cadre congolais, l'accès au microcrédit informel est apparu comme un atout important pour ces groupements. Dans des contextes différents n'offrant pas ce type d'opportunité, il serait utile d'envisager des moyens alternatifs afin de faciliter l'accès au microcrédit, en mettant en place des programmes visant à générer des initiatives de microcrédit local, ou en mettant en place des mécanismes de garantie pour permettre aux ex-combattants d'accéder aux opportunités de microcrédit plus formelles.

Malgré les leçons apprises du cas congolais, de nombreuses zones d'ombre subsistent en ce qui concerne les mécanismes de réintégration collective, que des recherches approfondies pourraient éclairer. Il n'existe par exemple pas de données permettant de comparer les avantages et limites respectifs de la réintégration en groupe, comparée à la réintégration individuelle. Il serait utile de savoir si les activités économiques des microprojets collectifs ont été plus ou moins durables et plus ou moins lucratives que celles des microprojets

individuels. De même, il serait important de savoir dans quelle mesure les ex-combattants participant à un microprojet collectif ont plus ou moins réussi leur réintégration sociale et ont été plus ou moins acceptés par leur communauté d'accueil, comparés aux ex-combattants ayant mené un microprojet individuel.

Enfin, la question de la place des femmes ex-combattantes et des conjoints des ex-combattants dans ces

groupements reste encore peu documentée et mériterait d'être explorée en détail. Il serait en effet important de comparer les avantages et limites des groupements exclusivement féminins, mixtes, et masculins. De même, des recherches complémentaires devraient être menées afin de fournir une meilleure connaissance du rôle des conjoints des ex-combattants dans ces groupements.

Bibliographie Sélective

- Baxter David et Burall Alexandra, 2011, Moving to Catch Up: Migrations of Ex-Combatants in Uganda, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program (Available online at: http://www.tdrp.net/PDFs/Uganda_Migration_Study_Nov2011.pdf)
- Berdal, Mats, 1996. "Disarmament and Demobilization after Civil Wars, Arms, Soldiers and the Termination of Conflicts", Adelphi Paper No. 303, Oxford, UK: Oxford University Press
- Body Tom et Brown Susan, 2005. "Reintegration of Combatants through Micro-Enterprises", Canadian Peacekeeping Press
- Boersch-Supan, Johanna, 2009. "What the Communities Say. The Crossroads Between Integration and Reconciliation: What Can be Learned from the Sierra Leonean Experience?" CRISE Working Paper n. 63
- Chelpi-den Hamer, Magali, 2011. Is Reintegration Still Worth Doing Eight Years After the Ceasefire? Situational Analysis of Ex-Combatants in the Pool Region, Republic of Congo, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program (Available online at: http://www.tdrp.net/PDFs/ROC_Report.pdf)
- Collier, Paul et Hoeffler, Anke, 2001. "Greed and Grievance in Civil War", Washington DC: World Bank, Development Research Group
- Doyle, Karen. "Microfinance in the Wake of Conflict: Challenges and Opportunities." Micro-Enterprise Best Practices Project, USAID, 1998
- Finn, Anthony, 2012. The Drivers of Reporter Reintegration in Northern Uganda, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program (available online at: http://www.tdrp.net/PDFs/Northern_UGA_Report.pdf)
- Haut Commissariat à la Réinsertion des Ex-Combattant, 2004. Programme National de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (PNDDR)
- Haut Commissariat à la Réinsertion des Ex-Combattants, 2009. Rapport d'achèvement du Programme National de Désarmement Démobilisation et Réinsertion
- Haut Commissariat à la Réinsertion des Ex-Combattants, 2009. Sondage sur la Réinsertion des Ex-Combattants Auto-Démobilisés
- Humphreys, Macartan et Weinstein, Jeremy, 2005. "Disentangling the Determinants of Successful Demobilization and Reintegration", paper presented at the annual meeting of the America Political Science Association, Washington DC
- INADES- Formation-Congo, 2000. « Créer et gérer une association paysanne »

- Lelart, Michel, 1989. « L'épargne informelle en Afrique. Les Tontines Béninoises », *Tiers Monde*, 30 (118), p. 271-298
- Lemasle, Natacha, 2011. *Les Associations de Combattants Démobilisés en République Démocratique du Congo : Dynamiques Locales et Synergies Internes*, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program (Available online at: http://www.tdrp.net/PDFs/DRC-Report_fn.pdf)
- Lemasle, Natacha, 2012. *From Conflict to Resilience. Ex-Combatant Trade Associations in Post Conflict : Lessons Learnt from the Republic of Congo and the Democratic Republic of Congo*, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program (Available online at: <http://www.tdrp.net/PDFs/DRC%20ROC%20Excombatants%20trade%20associations%20Jan%202012.pdf>)
- République du Congo, Multi-Donor Demobilization and Reintegration Program (MDRP), 2009. *Sondage sur la Réinsertion des Ex-Combatants Auto-Démobilisés*.
- Servet, Jean Michel, 1990, « Les Tontines, formes d'activités informelles et d'initiatives collectives privées en Afrique », In Lelart, Michel, *La Tontine*, John Libbey Eurotext, Paris, p. 267-279
- Sondage d'Opinion sur la Perception de la Pauvreté par la Population du Congo, 2005
- Stavrou, Aki et al., 2003. *Tracer Study and Follow-Up Assessment of the Reintegration Component of Sierra Leone's Disarmament, Demobilization and Reintegration Program*, Center for Sustainable Livelihoods, University of Ireland, Cork
- United Nations, 2000. "Report of the Secretary General, The role of the United Nations Peacekeeping in disarmament, demobilization and reintegration" (S/2000/101)
- United Nations, 2005. United Nations Secretary General, "Note to the General Assembly" (A/C.5/59/31)
- United Nations, 2006. "Integrated Disarmament, Demobilization and Reintegration Standards (IDDRS) framework", United Nations, New York
- World Bank, 2011-a. *Conflict Security and Development*, World Development Report, Washington, DC
- World Bank, 2011-b. *Fragility and Societal Dynamics Flagship report, Draft*, Washington, DC

